



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

17 Avenue de la Guerche  
BP 1001  
44250 ST BREVIN LES PINS  
Tél. 02 40 39 18 18  
ce.0440066h@ac-nantes.fr

Dossier suivi par :  
Marie-Hélène MEALLAOUI  
Principale

ST BREVIN, le 3 janvier 2022

Collège Hélène et René Guy Cadou  
Saint-Brevin-les-Pins

La Principale

Aux

Parents d'élèves des classes de :

- 4<sup>ème</sup>
- 3<sup>ème</sup>

Mesdames, Messieurs,

Les élèves de 15 à 17 ans bénéficieront dès le mois de janvier d'un crédit pass Culture annuel, dans le cadre d'un dispositif porté par le ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports et le ministère de la Culture.

Ce crédit leur permet d'accéder à des biens et des services culturels : places de cinéma, concert, théâtre, billets d'entrée pour les musées, achat de livres ou de matériel beaux-arts, etc., dans les conditions suivantes :

Âge	15 ans	16 ans	17 ans
Crédit	20 euros	30 euros	30 euros
Date d'ouverture des comptes pass Culture	A partir du 30 janvier 2022	A partir du 20 janvier 2022	A partir du 10 janvier 2022

Votre enfant a reçu son compte Educonnect élève. Il aura besoin de ce compte (identifiant et mot de passe) pour pouvoir justifier simplement de son identité et de son âge sur l'application pass Culture et recevoir son crédit.

Nous incitons chaque élève à activer dès à présent son compte Educonnect élève et à renseigner son mail afin de faciliter la récupération des codes en cas d'oubli : <https://moncompte.educonnect.education.gouv.fr>

Par ailleurs, j'ai le plaisir de vous informer que notre établissement bénéficiera chaque année, pour les élèves [de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>] [du lycée], de crédits supplémentaires pour organiser des activités d'éducation artistique et culturelle en groupe et encadrées par des professeurs (visite de musée, sortie au théâtre, atelier de lecture ou écriture, intervention d'artistes ...)

Ces deux volets du pass Culture permettront à nos enfants, avec l'aide des professeurs, de s'ouvrir progressivement à l'art et à la culture.

Nous souhaitons à nos élèves une belle découverte et pratique culturelle grâce à ce dispositif, en attendant qu'il bénéficie d'un crédit de 300 euros sur leur pass Culture, dès leur 18<sup>ème</sup> anniversaire.

Marie-Hélène MEALLAOUI

